Département de la Savoie
Commune de MONTVALEZAN

Maîtrise d'ouvrage
Commune de Montvalezan
Chef Lieu
73700 MONTVALEZAN

PLAN LOCAL D'URBANISME
PLAN POUR APPROBATION

Plan de
ZONAGE
Plan de détails des hameaux

	Modifications	
N° de planche	Indice	Date
N° de dossier	A	
Date 30/09/2016	B	
Echelle 1/1500	C	
	D	
	E	
	F	
	G	
	H	
	I	
	J	

épode
ENVIRONNEMENT URBANISME PAYSAGE
44 Rue Charles Montbrun
73000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 25 05 05
Fax : 04 79 25 05 06
epode@epode.eu

Légende

Zonage

Contour du zonage
Toutes les zones indiquées d'un "s" sont incrites dans l'emprise du domaine skiable de La Rosière

Zone urbaine
- UA/UAah) : Secteur d'urbanisation des hameaux et vieux villages
- UB : Secteur d'urbanisation mixte
- UC : Secteur d'urbanisation mixte à densifier
- UG : Secteur d'urbanisation du Golfet
- UH : Secteur d'urbanisation destiné aux hôtels
- UL : Secteur camping
- UT : Secteur d'urbanisation touristique

Zone à urbaniser
- 2AU : Zone à urbaniser
- 1AU : Zone à urbaniser

Zone agricole
- A : Zone agricole
- Ac : Secteur agricole constructible
- Aco : Zone agricole de corridor écologique
- Ape : Secteur agricole d'intérêt paysager, environnemental et agricole stratégique

Zone naturelle
- N : Zone naturelle et forestière
- Nco : Zone naturelle de corridor écologique
- Ne : Secteur destiné au dépôts de matériaux et aux entrepôts
- Ng : Zone de garage
- Nl : Zone naturelle de loisirs
- Npe : Secteur naturel d'intérêt paysager et écologique

Autres éléments du zonage
- Emplacement réservé
- Fosses à neige
- Chalet d'alpage
- Construction repérée au titre de l'article R123-1 al 7 du CU
- Secteur à programme de logements mixte sociale en Zone U et Au
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Périmètre de jardin au titre du L123-1-5 III 5° du CU
- Torrents ou canaux à préserver au titre du R151-49 du Code de l'Urbanisme
- Remontées mécaniques
- Alignement des constructions
- Recul graphique minimum par rapport à l'axe des voies
- Bâtiment non cadastré
- Emprise des périmètres d'études de risques
- Emprise des zones humides
- Emprise des zones Natura 2000
- Bâtiment agricole ou d'élevage
- Patrimoine archéologique au titre du L123-1-5 III 2°
- bâtiment susceptible de changer de destination

Cadastre
- Commune
- Parcelle
- Bâti dur
- Bâti léger
- Bâtiment non cadastré

Edition du 30/9/2016
Référence dossier : 2014_132
Référence plan : PLU 1500

Savoie Informatique et Graphisme
SIG
44 rue Charles Montbrun
73000 CHAMBERY
Tel : 04 79 25 05 05
sig@sig-ex.com

0 100 200 300 400 m